
SÉANCE DU CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2022 à 20h
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 heures par Monsieur Joël MUGNIER, Maire de THUSY.

PRÉSENTS

BUISSON Stéphane, BULLE David, CADOUX Christine, CARTIER Roland, CHARRIER Jean-Marc, FABBIAN Serge, GOLLIET-MERCIER Joëlle, JACQUEMIN Pascale, LAPERRIERE Murielle, MUGNIER Joël, MÜLLER Laura, STRADY Karen.

ABSENTS EXCUSÉS

BARELLE Stéphanie, BONNET Alain, GONTHIER Thomas.

ONT DONNÉ PROCURATION

BONNET Alain a donné pouvoir à FABBIAN Serge,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : FABBIAN Serge

La séance débute avec l'adoption du compte-rendu de la **séance du 4 août 2022**.

SUJETS SOUMIS À DÉLIBÉRATIONS

1. Groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et de la participation de la commune à ce groupement : sites de puissance supérieure à 36kVA

Rapporteur : Joël Mugnier

Dans la continuité du précédent groupement de commandes pour les achats d'électricité, le SIESS a délibéré favorablement pour la création d'un groupement d'achat d'électricité à destination de ses communes membres (et de leurs établissements publics détenus à 100 % dont le budget est annexé au budget communal) ainsi qu'aux EPCI, Régies, SPL, pour les points de livraison de puissance **supérieure à 36 kVA** situés sur le territoire géré par le SIESS.

L'objet de ce groupement est l'achat d'électricité pour les points de livraison mentionnés ci-dessus à compter du 01/01/2024 et pour une période maximale de 4 ans. En effet, l'accord-cadre couvrant la période de fourniture d'électricité, contracté avec ENALP, arrivant à terme en fin d'année prochaine, le SIESS propose de coordonner un nouveau groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et des services associés pour les sites souscrivant une puissance supérieure à 36 kVA avec les communes.

Joël Mugnier souligne l'intérêt de la commune d'adhérer à ce groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés pour ses sites de puissance souscrite supérieure à 36 kVA situés sur le territoire du SIESS, à compter du 01/01/2024 pour une période maximale de 4 ans, et que le SIESS entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents.

DÉCISION	Voix
Adopté à l'unanimité	Pour : 13 voix Contre : 0 voix Abstentions : 0 Voix
Interventions : Stéphane Buisson rappelle les différences des puissances électriques et les contrats qui existent pour les différents sites et confirme l'avantage financier pour la commune de souscrire à un contrat groupé.	

2. Demande de subvention au titre du bonus ruralité

Rapporteur : Joël Mugnier

Joël Mugnier précise que la commune a engagé une réflexion sur l'aménagement d'une aire de jeux pour enfant à proximité du terrain multisports.

Aujourd'hui, la commune souhaite lancer les travaux de l'aire de jeux pour enfants, et de l'aménagement paysager autour du terrain multisports.

Il propose donc de solliciter une aide auprès de la Région au titre du Bonus ruralité.

Le plan de financement, selon les devis fournis, est présenté comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Détail des dépenses sur la base des devis transmis :		Dotations et subventions :	
<ul style="list-style-type: none">Fourniture et pose aire de jeuxAménagement paysager	23460.00 € 9 870.00 €	<ul style="list-style-type: none">DépartementRégionAutofinancement	16 000.00 € 10 000.00 € 7 330.00 €
Total	33 330.00 €	Total	33 330.00 €

Joël Mugnier que les crédits en dépenses sont prévus au budget 2022.

DÉCISION	Voix
Adopté à l'unanimité	Pour : 13 voix Contre : 0 voix Abstentions : 0 Voix
Interventions : Pascale Jacquemin souhaite savoir si le projet du portail en haut du terrain multisports est maintenu et s'il sera bientôt posé. La réponse est apportée par Roland Cartier qui confirme que la pose aura bien lieu. La préparation de cette pose sera faite en même temps que les travaux pour les jeux fin septembre, début octobre.	

SUJETS NON SOUMIS À DÉLIBÉRATIONS

1. Présentation du Rapport d'activité de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie

Rapporteur : Joël Mugnier

Joël Mugnier précise que le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a été présenté au Conseil Communautaire du lundi 27 juin 2022. Il est présenté à tous.

Interventions :

Plusieurs interventions pour faire un point d'étape sur les projets présentés dans ce rapport en fonction des commissions suivies.

2. SCoT : adhésion de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie

Rapporteur : Joël Mugnier

L'arrêté n° PREF/DCRL/BCLB-2022-0022, en date du 05 août 2022 de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture porte approbation de la modification des statuts du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du bassin annécien compte tenu de l'adhésion de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du bassin annécien.

Cet arrêté est présenté par Joël Mugnier et il précise que désormais le SCoT du bassin annécien compte cinq EPCI.

Interventions :

Serge Fabbian souligne que de plus en plus de projets sont liés au Grand Annecy.

Joël Mugnier rappelle que pour valider une modification du SCoT, tous les membres du bureau devront voter à l'unanimité.

3. Subvention amendes de polices

Rapporteurs : Joël Mugnier

Joël Mugnier informe l'assemblée du retour positif de la demande de subvention au titre des amendes de polices 2022.

Le conseil municipal avait sollicité une subvention d'un montant de 1640.87€ HT sur une dépense subventionnable de 5469.57 € HT et le montant accordé est de 2571 €, soit 930.13€ de plus, ce qui est une très bonne nouvelle pour la commune.

Pour rappel, cette subvention a permis de financer les marquages au sol et les panneaux de signalisation dans la commune.

4. Journées portes ouvertes du SIVALOR

Rapporteur : Laura Müller

Laura Müller rappelle que les journées portes ouvertes du SIVALOR se dérouleront samedi 17 septembre de 10h à 18h et mobilise la présence des élus de Thusy pour cette manifestation qui sera également un temps d'inauguration.

Interventions :

Joël Mugnier souhaite qu'une visite du site CIEL de Bellegarde-sur-Valserine soit organisée spécifiquement pour les élus de l'assemblée pour que chacun puisse découvrir ce site très intéressant.

Laura Müller précise qu'une visite peut être facilement organisée le 1^{er} samedi de chaque mois. Il restera à fixer une date qui convienne à tous.

5. Un don pour la commune

Rapporteur : Joël Mugnier

Joël Mugnier informe l'assemblée qu'un don de 50 € a été fait à la commune pour service rendu à un administré suite à la chute d'un arbre dégagé par les agents communaux. Cet arbre situé sur une parcelle privée était tombé sur le chemin du Moulin.

6. Retard des bus scolaires

Rapporteur : Joelle Golliet-Mercier

Joëlle Golliet-Mercier signale que le bus scolaire de l'école primaire arrive tous les matins en retard et souhaite savoir si une information a été faite auprès de la Communauté de communes qui a la compétence des transports.

Interventions :

Karen Strady confirme cette information.

Serge Fabbian précise avoir fait le point avec l'agent accompagnateur dans le bus et confirme qu'une information a bien été faite au service transport de la Communauté de Communes et qu'il est en attente de leur justification sur ces retards répétés.

7. Repas des aînés

Rapporteur : Christine Cadoux

Christine Cadoux rappelle que le repas des aînés aura lieu le dimanche 23 octobre à midi et souhaiterait l'appui des élus présents pour l'organisation de cette manifestation les samedis et dimanches.

Interventions : plusieurs interventions :

Christine Cadoux a pris note des personnes qui pourront venir en soutien dans l'organisation de la manifestation sur les 2 journées pour aider à la mise en place et pour le service le jour même.

8. Mise en place d'un sens unique

Rapporteur : Joël Mugnier

Joël Mugnier fait part à l'assemblée de nombreux retours de parents sur les problématiques de circulation aux abords de l'école et qui suggèrent la mise en place de cette rue en sens unique.

Joël Mugnier souhaite avoir l'avis de l'assemblée d'une part, et souhaite connaître les élus qui pourraient éventuellement réfléchir sur ce dossier pour établir des propositions.

Interventions :

De nombreuses interventions sur la nécessité de bien réfléchir avant de mettre en place un tel dispositif sur ce secteur – pour bien prendre en compte toutes les contraintes et éviter de déplacer le problème.

Le stationnement anarchique rend difficile la circulation aux abords de l'école. Il est donc nécessaire de sensibiliser les parents sur la nécessité de respecter les places de stationnement existantes.

Serge Fabbian explique qu'une démarche de sensibilisation a déjà eu lieu avec l'appui des agents communaux, mais qu'il faudrait répéter cette opération.

David Bulle propose que l'on fasse une communication aux parents pour les sensibiliser sur la mise en place d'un service de car scolaire pour limiter les déplacements maison/école. Proposition approuvée par l'ensemble de l'assemblée.

Karen Strady confirme en effet que les avantages du bus sont méconnus par les parents, notamment sur le gain de temps et l'économie réalisée sur le trajet.

Il est donc demandé la réalisation d'une communication spécifique pour les parents afin de les sensibiliser avant de réfléchir à la mise en place d'un sens unique.

9. Point commission environnement

Rapporteur : Pascale Jacquemin et Laura Müller

Pascale Jacquemin et Laura Müller font un point sur les points abordés lors de leur réunion à la communauté de communes :

- **Zone de gratuité et village du développement durable**

Rappel de l'événement organisé samedi 24 septembre avec la mise en place de navette.

- **Compostage**

Retour sur l'expérimentation de distribution de composteurs dans les communes de Lornay et Vaux.

Pascale Jacquemin précise que la commune de Vaux était mieux organisée que celle de Lornay au niveau de la distribution et qu'il sera nécessaire d'établir un petit questionnaire aux habitants pour quantifier les demandes en amont.

Interventions :

Joël Mugnier précise qu'il faut réaliser un questionnaire en interne pour connaître ceux qui possèdent déjà un composteur et ceux qui en souhaitent un.

- **Retour sur l'expérimentation de la colonne de cartons à Marcellaz**

Cette expérimentation n'a pas encore débutée alors que le démarrage était prévu en juillet 2022. C'est une gestion complexe.

- **Restriction de l'eau**

Pascale Jacquemin précise que la commune de Vallières a été alimentée pendant 15 jours par des camions citernes.

La restriction se poursuit jusqu'à fin septembre. Celle-ci aura au moins permis de s'interroger sur les bonnes pratiques à appliquer et une réflexion est en cours sur la remise en service de zones de captage abandonnées.

- **Broyage**

Il est souhaité une communication plus importante pour cette opération.

La séance est levée à 21h40

Le prochain conseil municipal est fixé au **jeudi 20 octobre à 20h.**